

cessaire d'opérer le virement de crédit demandé par le Bureau des Commissaires, pour être appliqué à diverses fins.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'établir un enclos public au No 201 rue de Montigny-Est.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de faire ratifier la subdivision d'une partie du lot No 346, de la paroisse de St-Laurent.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet du pont temporaire de la rue Church.

M. l'éch. BARBEAU, appuyée par M. l'éch. ELIE,

Propose: Attendu que le pont qui existe actuellement au-dessus du canal de l'aqueduc, rue Church, n'est qu'un pont temporaire et que ce pont est loin d'être solide;

Attendu que les voitures de charge et les camions automobiles ne peuvent passer sur ce pont à cause des risques qu'ils courent de le voir s'effondrer;

Attendu que la Ville doit construire un pont permanent à cet endroit et que la construction de ce pont est comprise dans les travaux d'amélioration de l'Aqueduc, qu'il soit

Résolu: De retourner le rapport actuellement devant le Conseil au Bureau des Commissaires, avec prière de prendre les mesures nécessaires pour construire au plus tôt possible un pont permanent sur la rue Church, à l'endroit ci-dessus mentionné, afin de rencontrer les besoins du public et afin de donner du travail aux ouvriers qui en ont actuellement grandement besoin.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer le poste de cochers, sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ward.

22.—Du Bureau des Commissaires, re établissement d'un service d'inspection de l'électricité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le plan pour le prolongement de l'avenue Newman, dans le quartier Emard.

Sur proposition de M. l'éch. DUBOIS, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que délibération dudit rapport soit remis à la prochaine assemblée et que, dans l'intervalle, l'Ingénieur de la Cité soit prié d'étudier de nouveau le question du prolongement de l'avenue Newman et de faire un autre rapport à ce sujet, à la prochaine assemblée du Conseil.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la Montreal Water & Power Co. d'établir un service d'eau rue Le Caron, quartier Saint-Paul.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. C. I. de Sola, d'avoir une ouverture sur l'escalier de l'avenue Ontario.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Thomas Davidson Mfg. Co., d'ériger une passerelle au-dessus de la rue Vinet.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Banque de Toronto, de construire une soute à charbon et un monte-charge pour la cendre, à l'angle des rue Saint-Jacques et McGill.

cessary to vary the amount mentioned by the Board of Commissioners and apply the same to different requirements.

18.—From Board of Commissioners, to establish a public pound at No. 201 de Montigny street East.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, for ratification of subdivision of part of lot 346, St. Laurent Parish.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Board of Commissioners, replying to a question re temporary bridge at Church street.

Ald. BARBEAU moved, seconded by Ald. ELIE,

Whereas the bridge which now exists over the aqueduct, Church street, is but a temporary bridge and is far from being solid;

Whereas carts and motor trucks cannot pass on said bridge owing to the fact that it might give way;

Whereas the City is to erect a permanent bridge at that place and the erection of such bridge is included in the works for the improvement of the aqueduct, be it

Resolved: That the report now before the Council be referred back to the Board of Commissioners, with a request that they take the necessary measures in order that a permanent bridge may be erected as soon as possible on Church street, at the place above mentioned, so as to meet the requirements of the public and provide employment for workmen who are in great need thereof at the present time.

21.—From Board of Commissioners, to change location of cab-stand on Côte des Neiges Road.

Consideration deferred at the request of Ald. Ward.

22.—From Board of Commissioners, re establishment of an electric inspection service.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

23.—From Board of Commissioners, to approve of extension of Newman avenue, Emard Ward.

On motion of Ald. DUBOIS, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That consideration of said report be deferred until next meeting and that, in the meantime, the City Surveyor be requested to again consider the question of the extension of Newman avenue and to make another report to the Council on this subject for the next meeting.

24.—From Board of Commissioners, to order the Montreal Water & Power Co. to lay a water service in Le Caron street, St. Paul Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to allow Mr. C. I. De Sola to have an issue upon stairs, Ontario avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, to allow the Thomas Davidson Mfg. Co. to construct an open passage over Vinet street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, to allow the Bank of Toronto to construct a coal chute and an ash hoist, corner St. James and McGill streets.